LOUDEAC communauté

Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 022-200067460-20260309-CC_2026_53-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU 3 MARS 2026

L'an deux mil vingt-six, le mardi trois mars à dix-huit heures trente, les membres du conseil communautaire se sont réunis à l'Amphithéâtre, 4-6 boulevard de la Gare à Loudéac, sur convocation du Président par courriel en date du vingt-cinq février deux mil vingt-six.

Présent(e)s : Xavier HAMON, Yohann HERVO, Jean-Louis MARTIGNÉ, Olivier ALLAIN, Arlette MICHEL, François HINDRÉ, Mickaël DABET, Monique LE CLÉZIO, Benoît LARVOR, Dominique VIEL, Marie-Gwénola HOLLEBECQ, Henri FLAGEUL, Jocelyne LE TINNIER, Isabelle COROUGE, Olivier RIVALLAN, Jean-Pierre LE BIHAN, Gérard DABOUDET, Arlette HINGANT, Jean-Luc LABBÉ, Yvon PERRIN, Martine POULAILLON, Roselyne ROCABOY, Michel ULMER, Marcel PICHOT, Valérie VIDELO-RUFFAULT, Philippe PRESSE, Gwénaëlle KERVELLA, Jean-Michel SCOUARNEC, Evelyne BOSCHER, Odile LE STRAT, Henri DUROS, Nadine OLLITRAULT, Joël FERRON, Joël HUBY, Isabelle LE BRIS, Éric ROBIN, Michel HESRY, Dominique DAUNAY, Marie-Thérèse PITHON, Joël CARRÉE, Chantal NÉVO, Aurélie HERVÉ, Yvon LE JAN, Sébastien QUINIO, Annie ROBERT, Pierrick GLAIS, Claudine BROSSARD, Georges LE FRANC, Alain GUILLAUME, Pierre PICHARD, Nicole LE COUÉDIC, Maryline JAOUEN, Gilles HELLARD, Anne-Laure DUÉDAL, Evelyne GASPAILLARD, Michel ROUVRAIS, Gérard MATHÉCADE, Brigitte JEGLOT, Guénaël CHOUPAUX ;

Excusé(e)s : Sylvie ROCABOY (pouvoir à Roselyne ROCABOY), Bruno LE BESCAUT (pouvoir à Philippe PRESSE), Isabelle GORÉ-CHAPEL (pouvoir à Michel ROUVRAIS), Romain BOUTRON (pouvoir à Xavier HAMON), Elisabeth POINEUF (pouvoir à Chantal NÉVO), Laurent BERTHO ;

Absent(e)s : Mickaël LEVEAU, Marie-Anne LE POTIER, Daniel COGUIC, Claude DELAHAYE, Patrick RAULT, Benoît CONNAN, Christian LE RIGUIER ;

Secrétaire de séance : Yvon LE JAN.

CC_2026_53 SCHÉMA INTERCOMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT DE LA LECTURE PUBLIQUE

Dans le cadre de l'axe 3 du Pacte culturel de territoire, « *Déployer une démocratie culturelle et participative à travers la lecture publique* », Loudéac Communauté élabore depuis juin 2025 son **schéma intercommunal de développement de la lecture publique (2026-2031)**.

A la suite du diagnostic et de l'état des lieux réalisés par un cabinet d'études, en partenariat avec la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) de Bretagne et la Bibliothèque départementale des Côtes d'Armor, quatre axes stratégiques sont proposés :

1. Pérenniser et consolider le socle de fonctionnement des équipements (moyens humains, compétences, etc.),
2. Confirmer et accroître l'attractivité des bibliothèques et des services qu'elles proposent (collections, services, horaires, etc.),
3. Renforcer le rôle des bibliothèques comme lieux de lien social et d'inclusion, incluant la contribution à la réduction de l'illettrisme,
4. Améliorer la visibilité, la lisibilité et la cohérence du réseau intercommunal.

La validation de ces axes stratégiques permettra d'engager la phase opérationnelle du schéma, incluant la définition des axes opérationnels et des fiches actions correspondantes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

DÉCIDE

1. De valider les quatre axes stratégiques du schéma intercommunal de développement de la lecture publique pour la période 2026-2031.

Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 022-200067460-20260309-CC_2026_53-DE

Exercice :	72	Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits,
Présents :	59	Pour expédition certifiée conforme
Pouvoir(s) :	05	
Pour :	64	Loudéac, le 3 mars 2026
Contre :	00	Le Président — Le secrétaire de séance
Abstention :	00	Xavier HAMON — Yvon LE JAN

Date : 2026.03.09 10:41:50 +01'00'

Date : 2026.03.09 10:21:03 +01'00'